

Merci Jean Luc pour tes bons vœux. A ton tour, reçois les miens.

Merci à Mesdames et Messieurs François DECOSTER et Marie-Noëlle DELAIRE, Conseillers Régionaux, à Bertrand PETIT et Sophie WAROT, Conseillers Départementaux, aux Vice-présidents de la CAPSO, à mes collègues Maires, aux Adjoints et élus Municipaux, aux gendarmes de la Brigade de SAINT-MARTIN-LEZ-TATINGHEM, à la Police du Marais, au Commandant Patrick GAVELLE, Chef du Centre de Secours Incendie de SAINT-OMER, à Renaud BEZEGHER, Directeur de l'Ecole Jules Ferry et aux enseignants, à Jean-Philippe BAUDRY, Conseiller aux Décideurs Locaux, Alain-Albert DURAND, Chef du Service de Gestion Comptable de SAINT-OMER, aux Personnalités et Fonctionnaires en leurs grades et qualités, aux Membres du CCAS et aux représentants de la presse pour leur présence ce soir à HOULLE.

MM Guillaume THIRARD, Sous-préfet, Jean-Claude LEROY, Président du Conseil Départemental et Joël DUQUENOY, Président de la CAPSO retenus par d'autres obligations, s'excusent de ne pouvoir être parmi nous ce soir.

Houilloises, Houillois, Chers Amis.

Je suis extrêmement sensible à la présence de chacune et chacun d'entre vous pour ce moment privilégié d'échange et de convivialité et je vous remercie d'avoir répondu à notre invitation.

Une année nouvelle est toujours synonyme d'espoir, d'attente de jours meilleurs. Que 2023 vous apporte santé, bonheur et prospérité.

Ayons ce soir une pensée pour nos concitoyens qui vivent ce changement d'année dans la peine, l'isolement ou traversent des épreuves.

Je remercie chaleureusement tous les membres du Conseil Municipal pour leur soutien, leur implication et leur dévouement au service des Houillois. Ils font tous un excellent travail à mes côtés et ceci dans une très bonne ambiance.

Le personnel communal est aussi à complimenter pour le travail efficace réalisé tout au long de l'année.

Bravo à toutes les associations pour l'offre variée d'activités qu'elles proposent et le rôle social qu'elles remplissent parfaitement.

Je n'oublie pas également d'associer à mes remerciements, les nombreux bénévoles qui donnent de leur temps pour la commune, le CCAS et nos Associations.

Nous avons traversé une période compliquée due à la Covid 19 mais je ne vais pas m'attarder sur cette crise sanitaire ou sur d'autres dossiers comme la guerre en Ukraine, le coût de la vie qui augmente et fragilise de plus en plus une partie de la population, la flambée des coûts de l'énergie qui met en péril nos collectivités, nos industries et nos commerces, la crise migratoire qui s'amplifie, la désespérance de beaucoup de Français comme nous l'ont rappelé les dernières élections, avec un taux d'abstention record, le réchauffement climatique, à l'origine de plus en plus de catastrophes mais plutôt me consacrer à la principale mission qui me revient ce soir, à savoir informer mes concitoyens du programme des travaux prévus en 2023.

Jean-Luc vous a rappelé les nombreux investissements réalisés depuis le début de notre mandat et vous avez pu vous rendre compte que nous nous investissons pleinement pour continuer à vous offrir le meilleur cadre de vie. Il faut cependant se fixer des priorités tout en maîtrisant nos finances et par conséquent, faire les meilleurs choix parmi les projets que nous souhaitons mettre en œuvre.

En ce qui concerne l'année 2023, notre programme est conséquent.

Sous l'impulsion de nos Conseillers Départementaux, Bertrand PETIT et Sophie WAROT, dans le cadre du plan de relance économique, après le confinement, la 1^{ère} opération, qui a démarré le 15 octobre dernier, concerne la restauration du chemin de Halage. Plus de 4 000 pieux d'une hauteur de 4 m 50 et des planches de chêne seront utilisés pour réaliser un fascinage d'une longueur de 2 km 300 côté rivière et 1 km 500 côté contre fossé.

Ce fossé sera nettoyé et remis en état. Des connexions entre « la Houle » et les étangs seront également réalisées afin de permettre aux poissons de frayer.

Enfin le chemin de randonnée retrouvera une largeur de 2 m 50 et sera ouvert uniquement aux piétons et aux cyclistes.

Ce projet exemplaire mais aussi expérimental, axé sur la biodiversité, la gestion de l'eau et la préservation de la nature, servira certainement de référence pour les futurs projets de restauration de berges et chemins du Marais Audomarois car il a fait l'objet de toutes les études nécessaires à sa réalisation, dans le respect de l'ensemble des contraintes environnementales.

Le coût de ce chantier s'élève à 970.000 € HT. L'Etat, la Région des Hauts de France, le Département du Pas-de-Calais, la CAPSO, l'Agence de l'eau et Voies Navigables de France nous ont octroyé des subventions à hauteur de 780.000 € soit 80 % du budget. La commune devrait ainsi avoir à prendre en charge une somme de 190.000 € HT.

Comme vous le voyez, si nous n'avions pas ces partenaires, nous ne pourrions pas réaliser des travaux de cette ampleur et c'est pourquoi ce soir je leur renouvelle, au nom de la Municipalité de Houlle, mes plus vifs remerciements pour leur engagement sur ce dossier. Grâce à eux, nous sommes en train de concrétiser ce magnifique projet, tant pour notre commune, que pour la région audomaroise.

Merci également à Jacky LECLERCQ-SPETER de la CAPSO, à Clément DELOBEL et à l'équipe du cabinet d'études V2R, à Luc BARBIER du Parc Naturel Régional pour leur aide technique dans le montage et le suivi du dossier.

Depuis un an et demi, je travaille avec mon 1^{ER} Adjoint, Jean-Luc COURBOT, mon Conseiller Délégué aux travaux, Dominique WIERRE, et ma Secrétaire, Caroline, sur ce dossier et je peux vous dire que cela n'a pas toujours été facile. Merci à eux pour avoir été à mes côtés tout au long de cette phase compliquée et extrêmement coûteuse à savoir 100.000 € pour 18 études, clôturée par une enquête publique.

Les travaux devraient être achevés pour fin Mai si tout se passe bien et vous pourrez alors découvrir un site naturel magnifique propice à de belles balades.

Le 2^{ème} investissement concerne le logement communal situé près de l'école. Nous allons remplacer toutes les menuiseries en simple vitrage par des menuiseries en PVC Double vitrage ainsi que la porte d'entrée afin de réaliser des économies d'énergie. La déclaration de travaux a été validée en novembre et selon l'artisan chargé des travaux, ceux-ci devraient être réalisés ce mois-ci pour un coût de 7000 €.

Ensuite, nous allons reprendre les travaux de restauration de l'Eglise Saint Jean-Baptiste. La tranche optionnelle 1, qui concerne la restauration de la NEF, devrait commencer au 4^{ème} trimestre. Une partie de la toiture, les murs et les vitraux seront restaurés. Ces travaux d'un coût de 275 586 € T.T.C. bénéficieront des subventions de l'Etat, de la Région et du Département. Si nous obtenons la totalité des subventions escomptées, il restera 80 546 € à la charge de la commune. En sachant que nous pourrions demander, si cela est nécessaire, un acompte sur les crédits alloués par la CAPSO au titre du fonds de concours auprès des communes rurales.

La rénovation de la voirie communale arrive à son terme. Cette année nous allons procéder à la réfection de la partie de la rue de la Basse Boulogne comprise entre la route d'Eperlecques et la RD943 (ou route de Calais) pour ceux qui ne connaissent pas. Cet investissement sera financé par le Département au titre du Farda et de nouveau par la CAPSO au titre du fond de concours aux communes rurales. Le coût pour la commune sera d'environ 15.000 €.

Notre columbarium est quasiment complet et nous avons donc pris l'initiative d'en commander un deuxième afin de faire face aux demandes de plus en plus nombreuses des familles pour un coût de 8 000 €. Celui-ci devrait être installé au cours du 1^{er} trimestre.

Enfin, le dernier dossier concerne la réfection de la Départementale 207 qui traverse le village pour relier MOULLE à EPERLECQUES. Nous avons commandé une étude auprès du cabinet « VRDAO » afin de pouvoir solliciter l'inscription de cette opération auprès du Département en 2024.

Cette rénovation est axée sur la sécurité, le stationnement, la rénovation du centre-bourg et la réalisation d'un cheminement piétonnier allant du site de l'ancienne Malterie à la rue de la Basse Boulogne. Ces travaux devraient être réalisés en plusieurs tranches à partir de 2025.

Voilà pour les dossiers les plus importants mais sachez que nous travaillons également sur un projet d'extension du lotissement avec la société IMWO France. Nous attendons les résultats de l'étude archéologique pour finaliser ce dossier.

Ce sont 36 terrains libres de constructeurs et 6 logements sociaux qui seront disponibles. Ce projet devrait débuter, je l'espère, à l'été 2023 amenant ainsi de nouvelles familles pour maintenir les effectifs de l'école Jules Ferry et nos

commerces. Ce projet permettra également à la commune d'engranger une recette importante pour le budget, la vente du terrain ayant été négociée pour une somme de 230.000 €.

Je souhaite par ailleurs vous communiquer quelques informations sur 2 sites dégradés : le 1^{er} concerne l'ancienne Ferme BAYARD située à l'entrée du village, propriété du Syndicat de l'Eau du Dunkerquois. Un premier permis de démolir ayant été refusé, le cabinet INGEO a été mandaté pour réaliser une étude visant à démontrer l'état de péril imminent du bâtiment. Ajoutée au coût de sa restauration qui serait exorbitant et à la difficulté d'y développer une activité compatible avec la proximité des champs captants, cela permettra au SED de présenter une nouvelle demande.

Le second site est celui de l'ancienne Malterie. Un accord a été signé avec la SAFER pour l'achat du terrain engazonné bordant la parcelle. L'acte notarié sera signé prochainement. Cette parcelle ne nous appartenait pas mais nous l'entretenons depuis des dizaines d'années. Un projet de stationnement engazonné sera étudié sur celle-ci. Quant au projet de béguinage qui était attendu par de nombreux Houillois, la société CAP IMMO n'a pas donné suite au permis d'aménager qui lui avait été délivré malgré de nombreuses relances de ma part mais également de mon prédécesseur, M. DUSAUTOIR. C'est plus que regrettable.

Nous sommes également mobilisés sur la défense incendie. Nous travaillons à la finalisation de l'arrêté de Défense Extérieure Contre l'Incendie afin d'achever la mise aux normes du réseau de défense incendie et ainsi assurer la sécurité sur l'ensemble du territoire communal.

Afin de faire face aux risques de plus en plus fréquents liés aux inondations et aux transports des matières dangereuses, nous avons commencé à rédiger le Plan Communal de Sauvegarde avec l'appui du SMAGEAa. Il devrait être effectif dans le courant de l'année et nous ne manquerons pas de vous informer sur les mesures à prendre en cas de danger.

Voilà pour les principaux dossiers, en sachant que nous essayons toujours de répondre présents lorsque des demandes urgentes nous sont soumises.

Je voudrais aussi ce soir témoigner ma reconnaissance à notre tissu associatif, composé de bonnes volontés qui éduquent, divertissent et apportent dynamisme dans les domaines les plus variés tels que le sport, la culture, l'art de vivre ou les traditions. Nos associations se sont aussi mobilisées pour le Téléthon et je les félicite pour leur investissement. Je remettrai prochainement les fonds collectés suite aux diverses manifestations à Madame GRAVE, coordonnatrice de l'AFM.

Je profite de cette cérémonie pour annoncer que 3 agents recenseurs, Mmes Patricia DACQUIN, Marie-Claude DACQUIN et Sylvie HUDELLE passeront à votre domicile entre le 19 janvier et le 18 février dans le cadre du recensement de la population qui a lieu tous les 5 ans et qui est obligatoire. Je vous demande de leur réserver un bon accueil.

Avant de partager ensemble le verre de la nouvelle année, je vous confirme que la vie d'un Maire d'une petite commune rurale n'est pas toujours facile, n'est-ce pas mes chers collègues ? Aussi je souhaite ce soir remercier mon épouse pour sa patience, son soutien et accepter mes nombreuses absences.

Enfin, je vous rappelle que les élections législatives auront lieu les dimanche 22 et 29 janvier 2023. Pour notre commune, cette nouvelle élection est synonyme de coûts supplémentaires en termes de personnels et de frais divers. C'est bien dommage. Il nous faut donc retourner aux urnes et je compte sur votre mobilisation pour cette nouvelle élection.

Houilloises, Houillois, chers amis, Je vous renouvelle mes meilleurs vœux pour l'année 2023 ; Qu'elle vous apporte, ainsi qu'à vos proches, santé, joie, bonheur et prospérité.

Je vous remercie pour votre attention et vous invite maintenant à ranger vos chaises sur le côté de la salle et vous rapprocher du buffet pour lever notre verre à la nouvelle année concocté avec le Gin de la Distillerie PERSYN. Gin qui a obtenu pour la 2^{ème} année consécutive le label « champion du Monde ». A consommer bien sûr avec modération.